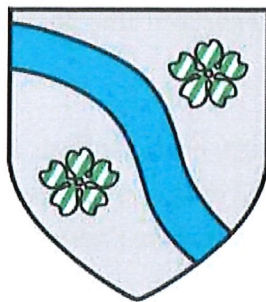


COMMUNE DE  
DOISCHE



## Déclaration de politique communale

### Années 2024 – 2030

Le Collège communal est heureux de vous présenter sa **déclaration de politique communale**, qui expose les principales orientations qu'il mettra en œuvre durant la législature 2025-2030, conformément aux dispositions du Code wallon de la démocratie locale et de la décentralisation (article L1123-27, § 1).

Cette note reflète la volonté du Collège communal d'inscrire ses actions dans un **programme structuré autour des axes** prioritaires détaillés ci-dessous. Ces derniers viseront à **offrir un service optimal à la population** et à améliorer encore davantage la qualité de vie de nos concitoyens.

Pour atteindre ces objectifs, nous nous engageons à adopter une politique fondée sur **l'écoute et la proximité**. Notre ambition est de bâtir une gouvernance qui répond concrètement à vos attentes et besoins. Conscients que la démocratie repose sur la participation de tous, nous encouragerons les espaces de dialogue et veillerons à ce que chaque citoyen puisse s'exprimer librement.

Parce que **l'information** est essentielle, nous nous engageons à assurer la **transparence des décisions**. Nous vous expliquerons les raisons qui motivent nos choix afin que vous puissiez mieux comprendre leur impact et être pleinement informé des actions qui vous concernent directement.

Dans le cadre de notre engagement pour **un service public de qualité**, nous nous efforcerons d'assurer **l'accessibilité des services à tous**, en optimisant constamment les processus afin d'apporter des réponses adaptées dans des délais raisonnables. Le service public doit être un lieu inclusif, ouvert à toutes et à tous. À ce titre, nous mettrons tout en œuvre pour réduire la fracture numérique, afin que chacun puisse bénéficier des services essentiels, quels que soient ses compétences ou son accès aux outils numériques.

Conscients des transformations de nos conditions de vie, nous nous engageons à anticiper les défis futurs grâce à une politique à long terme. Nos projets seront conçus pour générer un impact positif et durable, en tenant compte des générations à venir, tout en veillant à respecter les coûts et les délais. Nous nous attachons également à garantir une gestion exemplaire en optimisant l'utilisation des ressources financières et humaines.

Afin de relever les défis qui nous attendent, nous aspirons à instaurer **une politique efficace et harmonieuse**. Nous privilégierons le dialogue et la coopération au sein des instances décisionnelles, le collège et le conseil communal ainsi qu'au sein de l'administration communale.

#### - **L'information**

La commune, premier échelon de la démocratie, se doit d'informer les citoyens de manière claire et précise quant à sa gestion. Notre volonté est d'améliorer le **bulletin communal** afin de présenter les décisions du Conseil communal et communiquer les informations pour la vie quotidienne des habitants de Doische. Il restera, avec davantage de souplesse pour les annonces, la référence pour toutes les activités qui font la richesse de la vie associative et culturelle dans notre commune.

Le **site internet** de la commune est la référence pour toutes les informations de fond. Il évoluera pour une visibilité optimale et une consultation efficace, avec une mise à jour constante.

La consultation des **réseaux sociaux** fait partie de la vie quotidienne de beaucoup de personnes. Notre équipe souhaite que la commune y poursuive une présence active pour des informations importantes et pour le rappel des rendez-vous qui se succèdent au calendrier des événements.

#### - **Les finances**

Notre volonté est de poursuivre une **gestion responsable** des finances communales. Cette gestion devra être particulièrement **prudente** vu le contexte : nous pensons aux inconnues qui existent à l'heure actuelle sur le financement des communes par les autres niveaux de pouvoir ou les premières décisions qui ne nous seront guère favorables (la Région pour le Fonds des Communes ou les aides APE, le Fédéral pour l'éventuelle limitation dans le temps des allocations de chômage ?).

Notre équipe a pour leitmotiv d'**utiliser au mieux** les moyens financiers apportés par le contribuable. Une politique dynamique afin de bénéficier des possibilités de **subsides** sera également primordiale. Pour un cadre de vie de qualité, des investissements sont indispensables. Cependant, l'**endettement** de la Commune doit s'avérer **soutenable**. Ce point gardera notre attention lors de toute conception de budgets.

#### - **Les travaux**

Nos **voiries** ont fait l'objet de travaux bien nécessaires au cours des deux législatures précédentes. Désormais, l'essentiel a été réalisé. Nous continuerons l'**entretien** et la **réfection** de nos voiries communales et chemins agricoles, en profitant au mieux des possibilités de subventions qui seront allouées à notre commune via le Plan d'Investissement Communal (PIC) et le Plan d'Investissement

Mobilité Active Communal et Intermodalité (PIMACI) ce qui entraînera *de facto* une attention particulière aux aménagements pour la **mobilité douce** et l'**intermodalité** dans les nouveaux projets.

Pour que nos villages connaissent une vie sociale riche de rencontres, nos **salles communales** (tout comme le chapiteau installé par le service des travaux) permettent à toutes les initiatives de se dérouler dans de bonnes conditions. A **Vodelée, Matagne-la-Grande, Vaucelles**, des projets de **rénovation** déjà programmés seront poursuivis. L'avant-projet pour la nouvelle maison de village à **Niverlée** est en cours d'élaboration et sera présenté à la population pour une **construction** dans les prochaines années. Dans les autres villages, la situation actuelle des salles est satisfaisante, mais nous ne manquerons pas de prévoir un **investissement continu** dans ces infrastructures pour les maintenir en état et améliorer leurs équipements.

Concernant les **implantations scolaires**, nous veillerons à l'entretien et à l'amélioration des locaux, et nous mettrons en place un espace pour les cours de gymnastique pour l'école de Vodelée.

### - Le patrimoine

Notre commune abrite un patrimoine important et de grand intérêt. Nos citoyens y sont attachés. Il contribue au tourisme doux.

De manière à garantir la meilleure **protection** et **conservation** de ce patrimoine, qu'il soit monumental ou modeste, nous compléterons l'inventaire de tous les éléments présents sur le territoire, y compris les arbres remarquables.

Le **patrimoine communal bâti**, dont les **églises**, fera l'objet d'une attention toute particulière pour son maintien en bon état, en mettant à profit les compétences du service des Travaux pour des interventions rapides afin d'éviter une accentuation des dommages dans le temps. La politique de renouvellement progressif des toitures des églises sera poursuivie.

Des éléments du **petit patrimoine** seront entretenus, notamment grâce à l'opération « Été solidaire, je suis partenaire » qui permet aux jeunes de réaliser des travaux d'utilité publique dans leur commune pendant les vacances d'été, moyennant rémunération.

Nous ferons appel de manière dynamique aux **possibilités de subsides** pour la réhabilitation du petit patrimoine. Nous relayerons les possibilités d'aides pour la réhabilitation du petit patrimoine situé sur des **propriétés privées**. Nous favoriserons les opportunités de **synergie** avec les **associations** actives dans la commune pour octroyer aux projets de réhabilitation des moyens accrus.

Avant fin 2027, les fabriques d'église doivent procéder à l'inventaire du **patrimoine mobilier** abrité dans les **églises**. Nous apporterons une aide pour que ces inventaires puissent être réalisés dans les meilleures conditions.

En collaboration avec l'Office du Tourisme et le Foyer culturel, des actions seront entreprises pour mieux **faire connaître** le patrimoine de la commune aux habitants ainsi qu'à nos visiteurs.

## - La sécurité

Chacun constate que des véhicules roulent toujours trop vite dans nos villages. Plusieurs aménagements ont déjà été réalisés via des **budgets annuels récurrents**. En collaboration avec les services compétents, nous poursuivrons la sécurisation des zones sensibles, à commencer par les abords de nos écoles, avec notamment la mise en place de nouveaux radars préventifs.

Les aménagements seront le résultat de nombreuses **démarches administratives et de terrain** à mener avec diverses instances qui peuvent nécessiter un certain temps. Des aménagements pourront être réalisés dès que les autorisations nécessaires seront obtenues grâce à la reconduction pour chaque année de la mandature de l'inscription au budget communal d'un **article spécifique** pour ces interventions.

## - La mobilité

Vivre sans voiture dans l'entité de Doische n'est pas simple en raison d'une offre limitée en **transport public**. Afin de réduire cette difficulté, nous nous engageons à négocier activement avec le TEC pour obtenir une meilleure desserte dans le sud de l'Entre-Sambre-et-Meuse. La création ou la refonte de certaines lignes de bus est envisagée. Il y a là une opportunité à ne pas manquer. En parallèle, le futur des lignes SNCB qu'empruntent nos citoyens suscite des inquiétudes. Nous resterons vigilants et défendrons le **maintien** et l'**amélioration** de ces services essentiels. De plus, nous plaiderons pour une meilleure coordination entre les horaires des bus et des trains, ainsi qu'à l'instauration de l'intégration tarifaire afin d'optimiser leur utilisation par les habitants.

Les services existants, comme le **taxi social** et le **Cohébus**, constituent déjà une aide précieuse pour de nombreux citoyens. Nous soutiendrons la poursuite et le développement de ces initiatives de proximité. L'accès pour les habitants de Doische à la centrale de mobilité **Mobilesem** constitue également un atout pour remédier aux problèmes de mobilité.

Le **RAVeL**, qui traverse notre entité, est un véritable atout pour la **mobilité douce**. Il doit devenir la colonne vertébrale d'un réseau cyclable à développer progressivement. Des actions d'information seront menées pour mieux faire connaître les avantages de ce type de mobilité.

Nous serons attentifs au **développement de l'intermodalité**. Un **mobipôle**, qui est un lieu offrant des services et infrastructures facilitant les transitions entre différents modes de transport, sera aménagé à proximité du parking communal.

Nous accompagnerons également le **développement des nouvelles formes de mobilité**, comme le vélo à assistance électrique, le covoiturage, l'autopartage et d'autres initiatives innovantes.

Toutes les opportunités permettant d'améliorer les déplacements des habitants de notre commune seront saisies.

## - L'environnement

Notre patrimoine naturel est exceptionnel. Des actions seront développées pour **faire connaître la biodiversité** qui nous entoure, la **maintenir** et la **favoriser**, par le biais de recherches de subsides et de la participation de la population, **sans mesures contraignantes**.

Lors des travaux d'assainissement des **clochers des églises** où la présence des pigeons provoque des dégâts, des dispositifs seront mis en place pour éviter leur venue, tout en permettant l'accueil des chouettes effraies et des chauves-souris.

Des **espèces invasives** mettant à mal la biodiversité accroissent leur présence sur le territoire communal. Une **politique volontariste** sera développée pour que leur impact puisse être contenu. Dans le cas du frelon asiatique, une aide sera apportée aux apiculteurs de la commune par la mise en place d'une campagne annuelle de piégeage des reines fondatrices des nouveaux nids.

Des **actions en faveur de l'environnement et du patrimoine naturel** sont développées par des associations ainsi qu'aux portes de la commune par le Parc Naturel Viroin-Hermeton et le Parc national de l'Entre-Sambre-et-Meuse. Une **ouverture** à des projets de cette dynamique pourra accroître le bilan de nos initiatives.

L'**embellissement végétal** pour l'accueil dans nos villages et la beauté des espaces publics sera poursuivi en privilégiant des **espèces florales favorables** aux **insectes butineurs** et nécessitant **moins d'arrosages**. Une politique de plantation sera mise à l'étude pour la présence d'arbres pouvant offrir dans le futur du réchauffement climatique ombre et fraîcheur au sein des villages.

L'évolution climatique accroît l'impact des **épisodes pluvieux**. Pour réduire les ruissellements et inondations impactant les voiries et les habitants, des **aménagements** seront réalisés, notamment en recourant à des subsides.

Notre **cadre de vie de qualité** doit être préservé. Nous serons vigilants et réagirons à tout nouveau projet industriel ou éolien qui serait à l'étude sur le territoire de notre commune.

Nous serons attentifs aux menaces en matière de santé publique, notamment les taux de PFAS et autres éléments problématiques dans l'eau de distribution.

Notre commune est citée en exemple pour la **propreté** des espaces publics. La propreté de nos villages sera maintenue par une **action constante du service des Travaux**. L'implication volontaire de citoyens pour le nettoyage de l'espace public sera favorisée tandis que les actions de sensibilisation seront poursuivies.

Notre commune se doit de participer au développement de la **production d'énergie renouvelable**, non pas en subissant des **projets éoliens industriels** qui pourraient nous être imposés sans possibilité d'opposition de notre part, mais en privilégiant des **réalisations adaptées à notre ruralité**. Nous allons privilégier l'**isolation des bâtiments**, l'extension de la présence de **panneaux photovoltaïques**, l'étude du **potentiel hydraulique**, des possibilités de **chauffage collectif au bois local** et toute autre perspective.

## - La forêt

Avec une superficie totale de 2.500 ha, notre forêt est un **capital** contribuant aux finances communales via les ventes de bois. Il est essentiel de **préserver** la capacité de ce patrimoine à toujours assurer des revenus dans le futur. Nous ne resterons pas passifs vis-à-vis des deux grandes **menaces** : l'**évolution du climat** qui impacte les conditions de vie des arbres et la **surpopulation du gibier** qui hypothèque le bon renouvellement des peuplements, sans oublier les dégâts des sangliers aux cultures et le risque qu'ils représentent pour la sécurité routière.

Nous défendrons ces préoccupations lors des décisions à venir concernant la forêt, en dialogue avec le Département Nature & Forêts et les titulaires des droits de chasse.

#### - **L'agriculture**

Notre volonté est de conserver la propriété d'un **socle de terres agricoles communales**. Cette maîtrise du foncier nous permettra de favoriser l'accès à la terre pour nos agriculteurs, acteurs économiques importants et partenaires essentiels pour la sauvegarde de nos paysages et de notre patrimoine naturel. L'abandon du bail à ferme au profit du **bail de carrière** permettra de garder une meilleure maîtrise des terres agricoles.

**Nous mettrons en valeur le travail des agriculteurs** auprès de la population. Leur rôle important doit être mieux connu et considéré.

Nous soutiendrons les « Journées Fermes ouvertes » ainsi que les autres initiatives d'accueil et d'animation.

#### - **Le tourisme doux**

La qualité de vie dans nos villages doit être préservée en limitant le tourisme de masse. Nous privilégions **un tourisme doux**, centré sur les **chemins et sentiers**, où les visiteurs peuvent découvrir nos **paysages**, notre **patrimoine**, nos **savoir-faire artisanaux** et nos **produits locaux**. Ce type de tourisme génère des retombées économiques positives pour les initiatives locales. Nous soutiendrons l'**Office du tourisme** qui œuvre dans cette direction. Par ailleurs, il est essentiel de suivre de près le développement des **gîtes**, afin d'évaluer et contrôler ses impacts. Les infrastructures à grande échelle peuvent nuire à la tranquillité publique. La prolifération de gîtes non occupés en basse saison contribue à diminuer la vitalité de nos villages.

#### - **La vie économique**

Un projet de **parc artisanal** est initié en bordure de la N40 à Doische avec le soutien du Bureau Économique de la Province de Namur (BEP). Bien que cette initiative demandera encore beaucoup de temps et d'énergie, cet outil est toujours souhaité par des **artisans** de la commune à l'étroit dans les cœurs de nos villages et dont les activités sont sources de difficultés de cohabitation avec le voisinage. Les acteurs économiques de notre commune doivent être **soutenus** dans leurs entreprises. Les démarches administratives pour la création de ce parc artisanal seront donc poursuivies. Cet espace permettra également le retour d'un **commerce de proximité** qui est également à encourager à travers tout le territoire de notre commune.

Par ailleurs, notre équipe souhaite poursuivre la mise à disposition du chapiteau communal à tarif préférentiel pour nos artisans (par exemple pour leurs portes ouvertes).

## - L'aménagement du territoire

Récemment, la Région a adopté son nouveau Schéma de développement du territoire (SDT). Cette stratégie territoriale propose des mesures concrètes qui vont permettre à la Wallonie de mieux **anticiper** et de **répondre** aux **besoins futurs** de sa population. Ce document trace donc les grandes lignes pour le développement territorial des prochaines décennies à travers toute la Wallonie. Si nous voulons **prendre en main notre propre développement communal**, nous devons établir notre Schéma de développement à l'échelle de la commune (SDC – Schéma de développement communal) qui précisera le SDT pour les **10 villages** de la commune de Doische. Notre équipe souhaite être **acteur** de son développement via cet outil stratégique plutôt que de simplement suivre voire subir les grandes lignes directrices imaginées pour notre commune rurale sans en considérer les **spécificités**. Ce travail important sera mené au cours de la nouvelle mandature.

## - Le logement

L'**accès** au logement est une problématique de tout premier plan pour les jeunes de nos villages. Nous pourrions apporter une réponse positive en créant des **logements tremplins** au sein de bâtiments communaux si des opportunités crédibles s'offrent à nous. Le loyer modéré de ces logements permettrait aux jeunes de faire des économies dans le but de s'installer définitivement dans la commune en acquérant ou en construisant un logement.

Le développement des **gîtes** doit être suivi avec la plus grande **vigilance**, afin que des biens en vente restent accessibles aux jeunes de la commune.

Le plan de cohésion sociale (PCS) a récemment instauré une permanence de l'association *Questions Logement* (dans les locaux du CPAS). Cette permanence apporte une **aide administrative, juridique et technique** dans les démarches liées au logement. Il faudra pérenniser cette initiative.

La création de **logements intergénérationnels** dans l'aile droite du Carmel a été initiée via le Programme Communal de Développement Rural (PCDR). Nous veillerons à ce que ce projet, actuellement toujours en développement et n'ayant pas encore atteint le stade de décision finale, ne soit pas mis en place avec un impact inapproprié sur les finances communales et avec des conditions négatives quant à la qualité de vie dans les logements.

## - Le Carmel

Géré par une Régie communale autonome (RCA) à laquelle le site communal est confié par bail emphytéotique, le Carmel de Matagne-la-Petite ne peut assurer son **autonomie financière**. Son déficit annuel est couvert par les finances communales. Notre volonté est de faire évoluer positivement cette situation par la **promotion** et l'**intensification** des **activités** sources de revenus, tout en assurant une **gestion rigoureuse** de la RCA. Parallèlement, des **investissements légers** seront consentis en vue d'améliorer l'**attractivité** du site. Une politique active de recherche de **partenariats** et **nouveaux projets** sera développée.

## - La culture

Le **Foyer culturel** avec la bibliothèque publique, la ludothèque, ses multiples activités et stages fait en sorte que Doische bénéficie d'une **offre de qualité** largement appréciée.

Nous poursuivrons l'aide communale avec la finalisation du **nouveau bâtiment** et le renouvellement favorable du **contrat-programme**. Nos représentants au sein de l'organe d'administration du Foyer culturel assureront une présence dynamique aux réunions et un dialogue constructif pour une bonne évolution de l'offre culturelle par rapport aux attentes des citoyens.

La Fédération Wallonie-Bruxelles mène une dynamique positive en faveur des **langues régionales** avec des actions auprès des écoles, des bibliothèques, des associations. Nous mettrons en œuvre l'obtention du label « Ma commune dit oui aux langues régionales » et l'accès aux aides publiques avec diverses initiatives en faveur du wallon.

## - Le sport

Notre volonté est de **soutenir** continuellement les clubs, les comités et les événements sportifs qu'ils organisent.

Notre commune bénéficie d'**espaces multisports** de qualité qui sont encore trop peu connus. Nous ferons la promotion de ces sites qui seront entretenus pour rester pleinement opérationnels.

En concertation avec les clubs concernés, notre équipe a pour objectif d'améliorer les **infrastructures de balle-pelote** à Gochenée et Vodelée.

Des citoyens rassemblent d'autres personnes pour pratiquer collectivement une activité sportive comme la marche ou le vélo. Nous encouragerons ces initiatives qui favorisent aussi la convivialité.

Nous sommes bien conscients des **bienfaits de l'activité sportive** : pratiquer un sport est un plaisir qui réduit le stress et améliore le sommeil, la pratique sportive est source de lien social (nous rencontrons de nouvelles personnes, nous créons des synergies qui sont un ciment pour la citoyenneté). L'activité physique est aussi bénéfique pour la santé ; elle permet de prévenir des maladies chroniques et aide les aînés à rester plus longtemps autonomes.

## - La santé

Il est essentiel de garantir un **accès aux soins de santé de proximité** pour tous. La commune a acquis un bâtiment au centre de Doische afin d'y établir une pratique de groupe en médecine. Nous recherchons avant tout des médecins généralistes (qui seront soutenus dans leur travail par des paramédicaux) et/ou des médecins spécialistes. Le cabinet médical de Matagne-la-Petite qui accueille actuellement une permanence de PSYNAM (psychologue de première ligne) pourra servir de site décentralisé pour cette future pratique de groupe.

Nous serons créatifs et particulièrement actifs pour attirer des médecins en poursuivant les contacts avec les universités, les associations de médecins, les maîtres de stages...

Nous souhaitons agir également en amont en plaçant **la prévention** au cœur de notre politique de santé : moins de malades et davantage de bien-être.

## - L'enseignement

En plus de leur mission éducative locale, assurée par un corps enseignant compétent et motivé, nos trois écoles communales créent un lien et donnent de la vie à notre entité. Elles sont aussi un facteur d'attractivité pour les nouveaux habitants.

Notre équipe accorde une grande importance à la **préservation et au développement de cet enseignement de qualité.**

Nous souhaitons également développer **une sensibilisation parascolaire à une utilisation éthique et responsable des outils numériques.**

Nous faciliterons la **mise œuvre d'activités permettant aux enfants de découvrir et de s'approprier leur environnement, ainsi que le patrimoine et la culture** qui caractérisent notre entité.

## - La petite enfance

L'**accueil des plus jeunes enfants** est fondamental sur notre commune. Une **crèche** de 21 places agréées sera opérationnelle au premier trimestre 2026, sa capacité pourra ensuite être augmentée à 28 places. Ce projet bénéficie du soutien financier des instances supérieures (plan cigogne +5200). Nous resterons attentifs aux besoins des familles en matières de **soutien à la parentalité et de garde d'enfant.** Nous soutiendrons les initiatives en place (exemples : activités de l'extra-scolaire, lieu d'accueil hebdomadaire de la Souris Verte...) et nous serons attentifs aux opportunités à développer en la matière.

## - L'accueil

Il est essentiel que tous nos **villages** soient **vivants**. Pour développer le lien social, notre équipe propose que les **nouveaux habitants** soient **accueillis** personnellement. Une brochure d'information continuellement mise à jour et une rencontre favoriseront la participation à la vie de la commune.

## - Le PCS

Face au succès du premier Plan de cohésion Sociale (PCS) 2020-2025, nous œuvrerons à **l'élaboration pour 2026 d'un nouveau Plan de Cohésion Sociale (2026-2031)** subsidié par la Région wallonne.

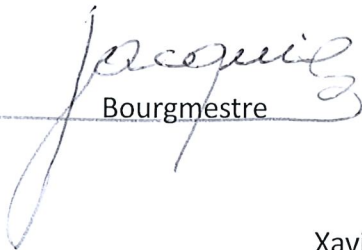
Le Plan de cohésion sociale à Doische existe depuis janvier 2020, il coordonne et développe un ensemble d'initiatives au sein de la commune, en partenariat avec les acteurs locaux. Exemples d'activités : Repair Café, potager partagé, conseil intergénérationnel, ateliers cuisine à quatre mains, ateliers numériques, un guichet Atouts Conseils... C'est une approche novatrice et collective des questions sociales au service du citoyen, pour offrir à l'ensemble de la population un **accès aux droits fondamentaux** et un bien-être économique, social et culturel.

- **La vie associative**

Nous sommes bien conscients que c'est quand on se connaît que l'on peut **s'entraider** et **développer ensemble des projets**. Nombreuses sont les occasions de rencontre grâce à tous les événements organisés par nos nombreux comités, les multiples associations, le Foyer culturel ou le Plan de cohésion sociale. Nous veillerons à **favoriser le dynamisme** de toutes ces structures qui rendent la **vie sociale** si **riche** dans la commune de Doische.

Fait à Doische, le 22 janvier 2025

Pascal JACQUIEZ



Bourgmestre

Bénédicte HAMOIR



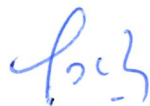
1<sup>ère</sup> Échevine

Luc NOËL



2<sup>ème</sup> Échevin

Xavier PAULY



3<sup>ème</sup> Échevin

Éric DUBUC



Président de CPAS



## Séance du 30 janvier 2025

Maison communale  
Rue Martin Sandron 114  
5680 – Doische

Service  
Directeur général

Correspondant  
Sylvain Collard

Références  
Ref. 20250130/1

### Etaient présents :

M. Pascal JACQUIEZ, Bourgmestre-Président ;  
Mme Bénédicte HAMOIR, M. Luc NOEL, M. Xavier PAULY, Echevin(e)s ;  
M. Raphaël ADAM, Mme Caroline DEROUBAIX, M. Eric DUBUC, M. Michel CELLIERE, M. Charles SUPINSKI, Mme Anne-Sophie BENTZ, Mme Rosine LEFEBVRE, Conseillers.ières communaux(ales) ;  
assisté de M. Sylvain COLLARD, Directeur général.

### Excusés :

### Absents :

---

### Objet n° 1 : Secrétariat - Déclaration de politique communale 2024-2030 : Approbation

#### **Le Conseil communal, Siégeant en séance publique**

**Vu** l'article L1123-27 du Code de la Démocratie Locale et de la Décentralisation, lequel dispose en sa version consolidée :

*"Dans les deux mois après la désignation des échevins, le Collège soumet au Conseil communal une déclaration de politique communale couvrant la durée de son mandat et comportant au moins les principaux projets politiques ainsi qu'un volet budgétaire reprenant les grandes orientations en la matière. La déclaration de politique communale est valable pour toute la durée de la mandature, sauf en cas d'adoption d'un nouveau pacte de majorité et renouvellement complet du Conseil communal. Après adoption par le Conseil communal, cette déclaration de politique communale est publiée conformément aux dispositions de l'article L1133-1 et de la manière prescrite par le Conseil communal. Elle est mise en ligne sur le site internet de la commune."*

#### **Sur proposition du Collège communal,**

**Après en avoir délibéré,  
Pour ces motifs,**

**par 7 voix pour (P. Jacquiez, B. Hamoir, L. Noël, X. Pauly, E. Dubuc, M. cellière, S. Supinski, R. Lefebvre)**

**et**

**par 3 abstentions (R. Adam, A.S. Bentz, C. Deroubaix)**

**D E C I D E,**

### Article unique

La Déclaration de politique communale présentée par le Collège communal pour la mandature 2024-2030 est **APPROUVEE**.

Fait en séance à la Maison communale, date que dessus.

**PAR LE CONSEIL,**

**Le Directeur général,  
(s) Sylvain Collard**

**Le Président,  
(s) Pascal Jacquiez**

**POUR EXTRAIT CONFORME :  
- 5680 Doische, le 31 janvier 2025 -**

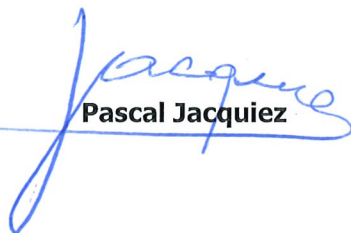
**Le Directeur général,**



**Sylvain Collard**



**Le Bourgmestre,**



**Pascal Jacquiez**